

(entourez la classe souhaitée)

**Demande d'inscription en 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème}
Mode de paiement 2014/2015**

Cette fiche nominative est à compléter et à retourner signée avec votre dossier d'inscription avant le **23/05/2014**. Passé ce délai, la place de votre enfant sera attribuée à un candidat placé sur liste d'attente.

- Je confirme mon souhait d'inscrire mon enfant au collège La Salle Saint Michel en classe de
- Mon enfant sera : Demi-pensionnaire
 Externe

Attention : Pour les élèves de 3^{ème} merci de joindre un RIB pour le remboursement de la caution des livres

Contributions obligatoires :

DESIGNATION	MONTANT
1- Contribution familiale par enfant et par an	873 €
2- L'assurance « individuelle accident »	7 €
3- Fournitures d'Arts plastiques	12 €
4- Activité piscine par élève et par an (SAUF POUR LES 3 ^{ème})	21 €
5- Caution (manuels scolaires)	120 €
6- Cotisation Association parents d'élèves (APEL) par famille et par an + Abonnement à la revue Famille & Education	22 €

Contributions facultatives : faites votre choix en cochant dans les cases oui / non (*Les contributions facultatives ne pourront être remboursées car elles sont reversées aux différents prestataires en début d'année scolaire*)

DESIGNATION	MONTANT	OUI	NON
1- Cotisation association sportive du collège	22 €		
2- Cotisation de solidarité: <i>Contribution immobilière par famille et par trimestre</i>	3 x 25 €		
3- Photos de classe (voir document ci-joint sur autorisation de prise de vue)	7 €		

Je joins un chèque d'acompte de 150 € d'arrhes à l'ordre de OGEC Collège Saint Michel portant au dos le nom et prénom de mon enfant.

Trois modes de paiement sont à votre disposition pour régler les factures. **Le prélèvement bancaire est le mode de règlement privilégié par l'établissement.** Le mode que vous choisissez en cochant les cases ci-dessous, sera valable pour l'année et identique pour la scolarité et la restauration.

- Prélèvement (9 mensualités, les 10 des mois de septembre à mai)**

- Carte bancaire par trimestre payable d'avance**

Chèque par trimestre payable d'avance

Tout règlement par chèque devra comporter au dos de celui-ci les références de votre enfant (nom, prénom et classe).

1^{er} trimestre avant le : **17 septembre 2014**

2^{ème} trimestre avant le : **01 décembre 2014**

3^{ème} trimestre avant le : **30 Mars 2015**

A , le

Signature des parents